



CIRCULAIRE DE RENTRÉE - n°1- (à lire attentivement et à conserver)

HORAIRES :

Du lundi au vendredi, classe de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Il n'y aura classe, ni le mercredi, ni le samedi (sauf cas exceptionnels).

Les enfants de Maternelle seront tenus aux MEMES HORAIRES que leurs aînés, début de la classe à 8h45 précises.

Attention ! Les retards répétés gênent le fonctionnement de la classe.

FREQUENTATION SCOLAIRE :

La fréquentation scolaire régulière est désormais **obligatoire dès l'âge de 3 ans** (classe de Petite Section). Une demande d'aménagement du temps de présence à l'école des enfants scolarisés en Petite Section peut toutefois être effectuée par la famille auprès de la direction de l'établissement.

Toute absence devra être signalée à l'enseignant. La famille devra faire connaître par écrit ou par téléphone, et si possible le jour même, les motifs de l'absence.

Pour les sorties régulières pendant les cours (orthophoniste, spécialiste, ...) faire un mot précisant le jour et l'heure. VENIR CHERCHER l'enfant devant la classe et le ramener jusque dans la classe.

Des billets d'absence pré remplis vous seront remis à la rentrée (dans le cahier de correspondance). Merci de les utiliser. Vous pourrez en demander à l'enseignant en cours d'année.

TELEPHONE :

Appeler avant 8 h 30 ou après 16 h 45. Entre ces deux horaires, merci de laisser votre message sur le répondeur. TEL : 02.51.55.45.35 Courriel : ecstemarie85@orange.fr

Voici la page d'accueil de notre espace numérique de travail : <http://lefenouiller-stemarie.fr/>

ACCUEIL du MATIN et SORTIES des CLASSES : règles identiques à celles mises en place en juin dernier.

L'accès aux bâtiments est interdit à l'ensemble des parents. Pour tous, l'entrée se fera par le portail à vélo. Les parents d'enfants d'élémentaire laisseront leur(s) enfant(s) au portail à vélo. L'enfant se rendra seul à sa classe. Les parents de maternelle suivront le fléchage au sol sur la cour et laisseront leur(s) enfant(s) rejoindre leur enseignante à la porte des halls. **Le port du masque pour les parents sera obligatoire à partir du portail à vélo.** Les adultes sortiront par l'ancien portail d'entrée.

Pour la sortie, les parents suivront le même fléchage que le matin et s'arrêteront à une marque au sol (point orange) Ils attendront la venue de leur(s) enfant(s). Les enfants de CE2 et CM qui quittent seuls l'établissement à pied ou à vélo, seront envoyés après la sortie de tous les parents.

Pour les sorties de 12 h 00 et 16 h 30, les enfants qui quitteront seuls l'établissement le feront sous la responsabilité des Parents.

Si l'enfant doit partir avec un adulte qui n'est pas le responsable de l'enfant, le faire savoir à l'établissement. Des événements récents nous invitent à la plus grande prudence.

- ATTENTION ! Aucun enfant de moins de 6 ans ne sera autorisé à partir seul ou avec sa/son sœur/frère de l'école. La présence d'un adulte est obligatoire.
- Si votre enfant part seul(e), une autorisation parentale sera à remplir en début d'année.

Nous vous recommandons la plus grande prudence aux abords de l'établissement. Merci de ne pas stationner devant le portail à vélos, ni sur la piste cyclable.

RENDEZ-VOUS AVEC LES ENSEIGNANTS :

Si vous désirez rencontrer les Enseignants ou le Directeur, nous vous invitons à **prendre rendez-vous.**

Les enfants déjeunant à la cantine seront pris en charge par le personnel municipal à partir de 12 h. Le retour à l'école est prévu vers 13 h 20. **Les enfants de PS et MS seront couchés dès le retour** du restaurant municipal.

HABITUDES SCOLAIRES :

Devant la perte des outils de travail des enfants, tous les crayons **seront à étiqueter** au nom de l'enfant. Les vêtements devront également être marqués. En Maternelle, ne pas oublier de marquer livres, CD ou autres objets prêtés à l'école.

Les parents ne devront laisser ni argent, ni bijoux entre les mains des enfants (à l'exception des règlements divers à remettre à l'enseignant).

Il est interdit d'apporter à l'école tout objet inutile, nuisible ou dangereux : vignettes, cartes Pokémon, cutter, couteau...

Les élèves se doivent d'être polis, tant avec les enseignants et le personnel d'encadrement qu'avec leurs camarades. Nous accorderons une attention particulière au « Bonjour » du matin.

PLAN VIGIPIRATE :

Nous rappelons aux familles les règles liées au **Plan Vigipirate toujours en vigueur** :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires sera assuré par un adulte.
- un contrôle visuel des sacs pourra être effectué.
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement sera vérifiée.
- durant l'année scolaire, l'établissement effectuera trois exercices de sécurité,
- une attention particulière sera portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

PROTOCOLE SANITAIRE

Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, le respect des règles sanitaires essentielles sera assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes lorsque que les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans un espace clos, aération et nettoyage régulier des locaux.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en œuvre par l'établissement pour assurer l'enseignement à distance.

Bonne Rentrée à tous les élèves après un bel été ensoleillé !

Pour l'équipe de direction
P. Barraud

